



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 14 mars 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 14 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Monaco, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Bazin, M. Camus, M. Breysse, M. Sireuil.

Secrétaire de séance : M. Camus.

Absentes excusées représentées :

Mme Perol avait donné pouvoir à Mme Caro
Mme Mauclerc avait donné pouvoir à M. Migeon
Mme Courtemanche avait donné pouvoir à Mme Martin
Mme Guevaer avait donné pouvoir à Mme Le Berre

Le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 2 février 2022 : Réunion avec les commerçants et la Commission « Commerce » portant sur les événements de 2022 et notamment les Flâneries de Noël, ainsi que le projet de décoration des vitrines dans le cadre du Festival « Elles au Centre » présenté par Manouchka RÉCOCHÉ ;

Le 7 février 2022 : Commission « Sport » portant sur la fête du sport 2022 ; l'étude des demandes de budget 2022 des clubs sportifs ;

Le 21 février 2022 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur le rapport d'orientations budgétaires 2022 ; la demande d'autorisation de reconduire des crédits d'investissement pour 2022, en amont du vote du budget primitif ; des demandes d'aide financière ;

Le 21 février 2022 : Commission élargie dédiée à l'examen des subventions destinées aux associations ;

Le 22 février 2022 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés » portant sur le fonctionnement du marché ; les prochaines animations ; l'attribution de place pour un commerçant maraîcher ;

Le 25 février 2022 : Commission « Communication » portant sur les projets en cours et à venir ; les prochaines éditions des Ecoutes ; le bilan chiffré de Facebook, Citykomi, Instagram ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 26 février 2022 : Conseil Municipal des Enfants portant sur l'avancement des projets en cours ;

Le 28 février 2022 : Commission « Sport » portant sur la préparation de la fête du sport ;

Le 7 mars 2022 : Réunion d'information avec les associations sur les supports de communication et outils numériques pouvant être mis à disposition ;

Le 7 mars 2022 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 14 mars 2022, suivie de la Commission élargie à l'ensemble du Conseil Municipal ;

Le 9 mars 2022 : Commission « Commerce » portant sur la préparation des prochaines Flâneries et la théâtralisation des vitrines dans le cadre de « Elles au Centre » ;

Le 11 mars 2022 : Commission « Culture » et groupe Culture portant notamment sur la mise en œuvre des actions autour du spectacle « Le Ravissement d'Adèle » ; le fonctionnement de La Fabrique ; la mise en œuvre du projet « Vies et Passions » ; le programme du 37^{ème} salon du livre jeunesse à La Monnaye (25, 26 et 27 mars) ; l'organisation des Assises de la Culture du 9 avril 2022 ; l'exposition et Escape Game « Mémoire partagée d'une vive résistance » ; la préparation des auditions de fin d'année de l'école de musique ; la préparation du 5^{ème} Festival des Orgues en Pays Loire Beauce ;

Le 14 mars 2022 : Visite de l'exposition de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (F.R.M.J.C.) « Tout en Mouvement » ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Modification de l'enveloppe indemnitaire des Elus.

Dans le prolongement de la délibération du 25 mai 2020, à l'unanimité, l'Assemblée donne son accord à la modification de l'enveloppe indemnitaire des Elus, afin de prendre en compte la mise en place d'une délégation complémentaire au profit de Monsieur Jean-Yves GUINARD.

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, l'Assemblée prend acte du compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire, sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 13 décembre 2021.

Vote des subventions 2022 au profit des Associations.

A l'unanimité (les élus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote, chacun en ce qui le concerne), l'Assemblée procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2022. Les domaines concernés sont le sport, le scolaire, la culture, l'aide sociale, l'environnement, les associations patriotiques, les jumelages et les associations diverses.

Vote de la subvention 2022 au profit du C.C.A.S.

A l'unanimité, l'Assemblée procède au vote de la subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2022.

Fixation du taux des taxes directes locales.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de maintenir les taux d'imposition des taxes locales, applicables à compter de l'année 2022, comme suit :

- Taxe foncière bâtie : 25,34 % + 18,56 % (ex-part départementale) = 43,90 %
- Taxe foncière non bâtie : 48,45 %

Service de l'Eau : tarification du m³ d'eau.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe le prix du m³ d'eau à 0,88 € H.T., à compter de la prochaine facturation et prend acte de la mise en place d'une tarification progressive pour une application en 2023.

Reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2021.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2021 en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre de l'examen du vote du Budget Primitif 2022 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).

Vote du Budget Primitif 2022 (Budget Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2022 comme suit :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 10 649 539.45 €
Investissement : dépenses / recettes : 8 318 863.55 €

Conformément à l'article L 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'état des indemnités des élus au titre de l'année 2021 est annexé au budget.

Budget du Service de l'Eau :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget du Service de l'Eau pour l'exercice 2022 comme suit :

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 685 726.67 €
Section d'investissement : dépenses / recettes : 848 546.51 €

Budget de la ZAC des Tertres :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget de la ZAC des Tertres pour l'exercice 2022 comme suit :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 6 074 874.83 €
Investissement : dépenses : 6 346 074.21 € - Recettes : 7 031 897.31 €

Le budget d'investissement est voté en suréquilibre pour un montant de : 685 823.10 €

Signature d'une convention de partenariat avec l'Association Cœur de Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer avec l'Association Cœur de Loire une nouvelle convention de partenariat qui déterminera les rôles respectifs de chaque partie, et notamment leurs obligations en termes financiers, matériels et humains et précisera également l'engagement sur le fonctionnement et l'ouverture de la Capitainerie.

Programme d'investissement : mise en place d'autorisations de programme/crédits de paiement pour :

- * **les travaux rue Aristide Briand/rue de la Haute Croix,**
- * **les travaux d'aménagement de la Place du Maupas,**
- * **la restauration de la Porte d'Amont.**

A l'unanimité, l'Assemblée approuve les autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) concernant la réalisation des travaux de la rue Aristide Briand/rue de la Haute Croix, les travaux d'aménagement de la Place du Maupas et la restauration de la Porte d'Amont, conformément à l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rétrocession de voirie située rue du Beau Grand Chemin.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à formaliser la rétrocession de la voirie située rue du Beau Grand Chemin au profit de la Commune de Meung-sur-Loire et lui donne délégation pour signer l'acte notarié à venir, ainsi que tous actes afférents à la mise en œuvre de cette décision.

Signature d'une convention avec le Département du Loiret pour l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité situés rue Aristide Briand et rue de la Haute Croix.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour signer la convention relative aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité rue Aristide Briand et rue de la Haute Croix, avec le Département du Loiret, ce dernier en assurant la maîtrise d'ouvrage.

Motion contre la hausse des prix de l'énergie - demande d'intervention de l'Etat.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la motion que la Commune souhaite porter à la connaissance du Gouvernement concernant la hausse considérable des prix de l'énergie sur les marchés, qui ne cesse de s'accroître et qui à terme va affecter rapidement et durablement les services publics locaux dont les collectivités locales.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 19 mars 2022 de 8h30 à 12h00 : Opération « J'aime la Loire Propre »

Le 19 mars 2022 à 18h00 : Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Du 21 mars au 1^{er} avril 2022 : Inscriptions scolaires

Le 26 mars 2022 à 10h30 : Carnaval sur le thème de « l'Espace »

Le 26 mars 2022 à 18h00 et 21h00 : Concert de l'Harmonie

Le 28 mars 2022 à 15h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le 2 avril 2022 à 9h30 : Réunion avec les Comités de quartiers

Le 2 avril 2022 à 16h00 : Ecole de musique - audition de la classe de musique de chambre

Le 7 avril 2022 : Forum de l'emploi à Beaugency

Les 10 et 24 avril 2022 : Elections Présidentielles
Les 12 et 13 avril 2022 : Voyage du Conseil Municipal des Enfants à Strasbourg
Le 25 avril 2022 à 18h30 : Commission « Sport » avec l'ensemble des Associations Sportives
Le 25 avril 2022 à 18h30 : Commission des Finances
Le 29 avril 2022 à 9h30 : Commission « Culture » et groupe culture
Le 29 avril 2022 à 18h30 : Commission « Communication »
Le 2 mai 2022 à 20h30 : Conseil Municipal
Le 8 mai 2022 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
Les 12 et 19 juin 2022 : Elections Législatives
Le 25 juin 2022 : Fête du sport.

Madame le Maire fait part des remerciements de Cyril COLAS et de tout le Club de Beaugency Plongée pour la mise à disposition de la salle polyvalente attenante au C.C.A.S. lors de leur sortie du 5 mars dernier, en soulignant l'accueil de qualité assuré par les agents de la Mairie.

Madame le Maire fait le point sur les travaux suivants :

Terrain de football : déplacement en cours des Filets pare-ballons

Plantations réalisées autour de la bâche incendie à Roudon

Moulin du Coutelet : aménagement d'une pelouse entre les deux Mauves

Étude recherche nouvelle ressource en eau : l'étude sera remise fin mars par le bureau d'études.

Rue Aristide Briand/Haute Croix : les montants de l'estimation étant trop élevés, une nouvelle proposition d'aménagement sera faite par le Maître d'œuvre et les services techniques.

Consultation du marché d'entretien des espaces verts (en cours).

Centre de Loisirs : toujours en attente de la dépose du permis de construire.

Porte d'Amont : en attente du retour de l'approbation du permis de construire - Pour information, le service archéologique effectuera un diagnostic en parallèle des travaux. Nous attendons les dates d'investigations de la part de la DRAC et de l'INRAP (qui ont été tous les deux contactés, sans réponse à ce jour), les travaux vont s'en trouver décalés.

Place du Maupas : en attente du retour de l'approbation du permis d'aménager - Pour information, un diagnostic archéologique sera effectué prochainement. Nous attendons les dates d'investigations de la part de la DRAC et de l'INRAP (qui ont été tous les deux contactés, sans réponse à ce jour), les travaux vont s'en trouver décalés.

Meung-sur-Loire, le 16 mars 2022
Le Maire,

Affiché le : 17/03/22

Pauline MARTIN

